

culture & recherche

novembre
décembre
1999
N° 75

sommaire

Actualité de la recherche 2

Dossier 5
L e s l a n g u e s

- Un bouquet de langues
par Bernard Cerquiglini
- L'observation des pratiques linguistiques en France
par Olivier Baude
- Le développement des recherches linguistiques en Guyane française
par Michel Launey

Calendrier 11

A Lire 11



Premier rapport annuel d'activité du Conseil national de développement des sciences humaines et sociales

Créé par arrêté du 22 Octobre 1998, le Conseil national de développement des sciences humaines et sociales a pour mission de formuler des avis sur toutes les politiques concernant les sciences humaines et sociales à la demande du ministre chargé de la recherche ou de sa propre initiative. Il remet au ministre un document annuel de synthèse et de propositions. Le premier rapport d'activité reprend les questions sur lesquelles le conseil a travaillé pendant l'année et synthétise les analyses et recommandations qu'il propose. Ces questions sont les suivantes :

- la politique des Maisons des sciences de l'Homme
- le rôle des bibliothèques en matière de recherche en sciences de l'homme et de la société
- l'internationalisation de la recherche
- l'évaluation de la recherche
- les actions concertées incitatives

Ce rapport est disponible sur le site Internet du Ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/rapport/supiot/rapport.htm>

Conservation et valorisation du patrimoine sonore

Par une lettre du 27 novembre 1998, Mme Catherine Trautman, ministre de la culture et de la communication a confié à Marie-France Calas une mission d'étude sur la conservation et la valorisation du patrimoine sonore

Ces dernières années, l'inventaire et la conservation des documents sonores ont été, pour certaines institutions spécialisées, une préoccupation majeure. Mais aucun plan d'ensemble n'a vu le jour comme cela a pu être le cas pour l'écrit ou le cinéma.

Le développement des nouvelles technologies et les possibilités offertes par la numérisation ne peuvent laisser de côté le son. Il devient urgent de connaître comme pour l'image ou l'écrit :

- les sources existantes de production, de conservation et de diffusion ;
- leur statut juridique ;
- les retombées financières de leur utilisation.

Le rapport confié à Marie-France Calas, vise à proposer, une méthodologie en matière de numérisation et à recenser les initiatives déjà prises en France et à l'étranger.

Depuis un siècle, le phonogramme a acquis un statut de document original et les collections sonores couvrent un territoire vaste et très diversifié. Il investit tous les champs de la connaissance et traverse toutes les disciplines.

En introduisant pour la première fois une réflexion d'envergure sur l'ensemble des documents sonores, le Ministère de la culture et de la communication jette

La médaille d'or du CNRS 1999 a été décernée à Jean-Claude Risset, compositeur et spécialiste d'informatique musicale, du Laboratoire de mécanique et d'acoustique (Département des sciences pour l'ingénieur du CNRS) de Marseille. Cette médaille récompense, chaque année, une personnalité de renommée internationale qui a participé activement au rayonnement de la recherche. Jean-Claude Risset a été pendant sept années membre du Conseil ministériel de la recherche du ministère chargé de la culture. Il a contribué à la définition et à l'évaluation de la politique de recherche musicale du ministère.

les bases d'une reconnaissance *de facto* d'un patrimoine original, singulièrement méconnu par la collectivité et notoirement sous-exploité.

Aucune réflexion prospective ne peut s'exercer tant qu'un certain nombre d'acquis préalables n'ont pas été réalisés. Il s'agit donc de :

- favoriser l'émergence d'une cartographie nationale des collections sonores conservées en France (1) ;
- établir un statut juridique clair relatif aux collections de documents sonores existantes et à créer, qui permette de régler les problèmes entre témoins enregistrés, collecteurs et institutions de conservation. Aujourd'hui, ce ne sont pas tant les "conditions restreintes" de communication qui réduisent l'accès que l'absence souvent totale de contrat au moment de la cession.

Une fois le champ des documents sonores identifié et donc accessible, il sera plus aisé de proposer de nouveaux usages. La généralisation de l'accès en ligne grâce au volume de plus en plus grand de documents numérisés alliée à la performance des moteurs de recherche favorisent une approche spécifique et généreuse d'un domaine de la création sonore en pleine mutation

Transmettre toute information ou suggestion concernant l'ensemble du domaine et tout particulièrement les sources et les expériences menées dans le domaine du son à :

Marie-France Calas

Conservateur général du patrimoine

Ministère de la culture et de la communication

Mission de la recherche et de la technologie

3 rue de Valois 75001 Paris

Tél : 06 87 80 86 41 (répondeur), 01 40 15 80 45

Fax : 01 40 15 83 84

Mél : marie-france.calas@culture.fr

(1) Deux grandes enquêtes sont entreprises cette année. La première a été lancée par les Archives nationales en collaboration avec le Service historique de l'Armée de terre du Ministère de la défense et l'Institut des Archives françaises, association privée de recherche documentaire. Elle a pour but la réalisation d'un Guide de recherche en sciences sociales. La seconde participe du travail initié par la Fondation Maison des Sciences de l'Homme pour son futur programme de numérisation.

Culture visuelle et art collectif sur le web

Les artistes sont de plus en plus nombreux à investir le web, imaginant des actions et des pratiques inattendues. C'est à l'art visuel qui existe pour et par le réseau que cette recherche (1) s'intéresse particulièrement.

Couvrir les aspects médiologiques et techniques du web et leurs implications sur les œuvres, ainsi que les relations

entre participants induites par ce nouveau média suppose des compétences multiples pour interroger autant les œuvres que les artistes qui les conçoivent dans un travail interdisciplinaire.

Anne Sauvageot (CERS, Université Toulouse-le Mirail), sociologue, s'est intéressée aux discours des artistes, mais aussi aux œuvres, en adoptant le point de vue du participant. Michel Léglise (Li2a, École d'architecture de Toulouse), informaticien, s'est plutôt attaché à analyser la manière dont sont disposés et conçus, d'un point de vue structurel et informatique, les sites.

L'attention commune a ainsi porté sur l'émergence de nouvelles formes : formes de l'œuvre, forme de compétences, de coopérations, de références esthétiques, etc.

Le concept d'interaction, d'un point de vue sociologique et informatique des réseaux, a été mis en avant : il n'engage plus la seule relation homme/machine mais la gamme des échanges, par machines interposées, des hommes entre eux. L'artiste utilise désormais les matériaux que lui apportent les usagers : leurs réactions, leurs rêves, leurs récits, leurs images, etc. Chacun peut ainsi participer à l'œuvre collective - et inachevée par définition.

Mais parler d'œuvre est-il encore fondé dès lors que le clivage entre artistes et acteurs s'amenuise et que la création s'évanouit parfois dans l'éphémère ? Si les modèles comme les outils techniques, les concepteurs comme les utilisateurs, œuvrent ensemble, n'est-ce pas précisément cet "ensemble" qui, au-delà de ses inscriptions singulières, constitue l'œuvre du social par lui-même ? A quel regard cet art soluble dans le réseau fait-il alors appel ? Dans la fragmentation des stimuli qui l'interpellent, dans le continuum incessant des sollicitations dont il est l'objet, dans quel miroir le regard est-il invité à se reconnaître ou à se perdre ?

Le rapport esquisse différentes réflexions à partir de ces questions sur les figures de l'interactivité et les formes de l'interaction, la notion d'œuvres imbriquées, la place et le rôle du spectateur, le statut de l'artiste, l'émergence d'un style, l'existence probable d'un art de la programmation, le partage des compétences dans un rapprochement art, science, technique.

Anne Sauvageot et Michel Léglise

(1) Recherche menée en 1999, pour la Délégation aux arts plastiques du Ministère de la culture et de la communication, par Anne Sauvageot et Michel Léglise, Centre d'Étude des Rationalités et des Savoirs (CERS), Université de Toulouse-Le Mirail, et Laboratoire Li2a, École d'architecture de Toulouse

Le rapport de cette recherche est disponible à l'adresse suivante : <http://www.culture.gouv.fr/culture/mrt/bibliotheque/sauvageot/sauvageot.htm>

Programme télécommunications du CNRS. Colloque-bilan du 4 Novembre 1999

En Juillet 1997, le CNRS a lancé un programme de recherche consacré aux télécommunications. Il concernait un vaste domaine allant des composants et leur simulation jusqu'aux usages des télécommunications en incluant le traitement de signal, les réseaux et protocoles et les services. Trois appels d'offres ont été lancés en 1997, 1998 et 1999.

L'objectif de la journée du 4 Novembre est de faire un premier bilan des actions réalisées dans le cadre du programme, en particulier des projets retenus dans l'appel d'offres de 1997. Elle est ouverte aux chercheurs et aux industriels équipementiers ou opérateurs du domaine des télécommunications.

Ce colloque aura lieu à l'Auditorium du CNRS, rue Michel-Ange, le 4 Novembre 1999, de 9h.30 à 17h.30.

Le programme détaillé de la journée ainsi que les formulaires d'inscription sont disponibles sur le web à l'adresse : <http://www.iemn.univ-lille1.fr/telec.htm>

Nouvelles technologies et institutions muséales

Deuxièmes rencontres francophones

La rencontre organisée par la Société des musées québécois, l'Office de coopération et d'information muséographiques de France et le Ministère de la Communauté française de Belgique est le deuxième volet d'une série de manifestations orchestrées en trois temps : Dijon 1998, Montréal 1999, Bruxelles 2000. Elle a réuni plus de 300 représentants de pays francophones (Belgique, Burkina Faso, Canada, France, Niger, Tunisie). La Mission de la recherche et de la technologie y a notamment présenté le site web : "Nouvelle-France : ressources françaises", réalisé en collaboration avec l'Ambassade du Canada en France.

Une quinzaine d'ateliers ont permis la confrontation des problématiques et expériences de différents types de musées, petits et grands, ainsi que le questionnement sur la place et le rôle des nouvelles technologies dans les fonctions du musée (informatisation des collections, éducation et diffusion).

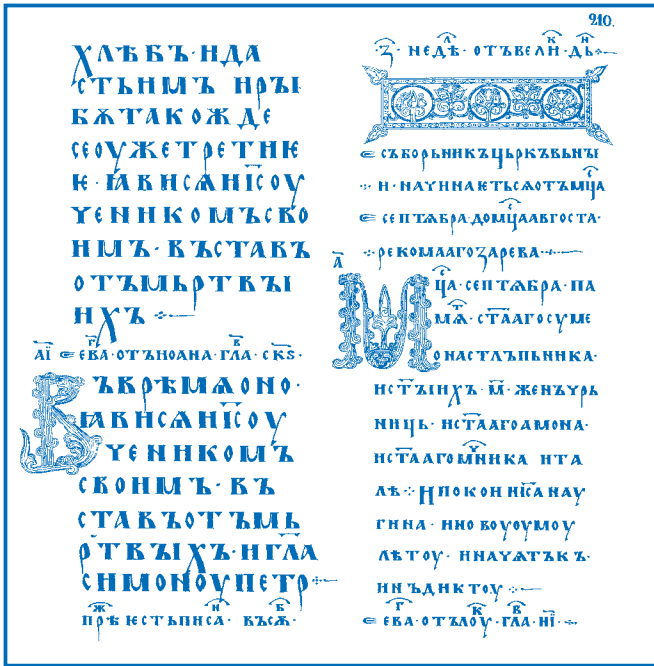
Mutation radicale ou modernisation ? Quelle adaptation aux productions multimédias ? Quel(s) support(s) choisir ? Quels contenus transmettre ? Quel rôle pour le musée, lieu de collection ou producteur de sens ? C'est avec un regard critique et distancé que les professionnels du secteur ont abordé les questions liées à l'appropriation des technologies. La confrontation de l'offre aux usages, l'attention portée au jeune public, l'évaluation des projets et de l'impact de nouveaux services au regard des investissements engagés ont été au cœur des réflexions. De nombreux produits multimédias présentés témoignent des progrès réalisés et de la maturité acquise dans le domaine des banques d'images et de l'édition multimédia.

Site web des rencontres : <http://www.unites.uqam.ca/Rencontres/>

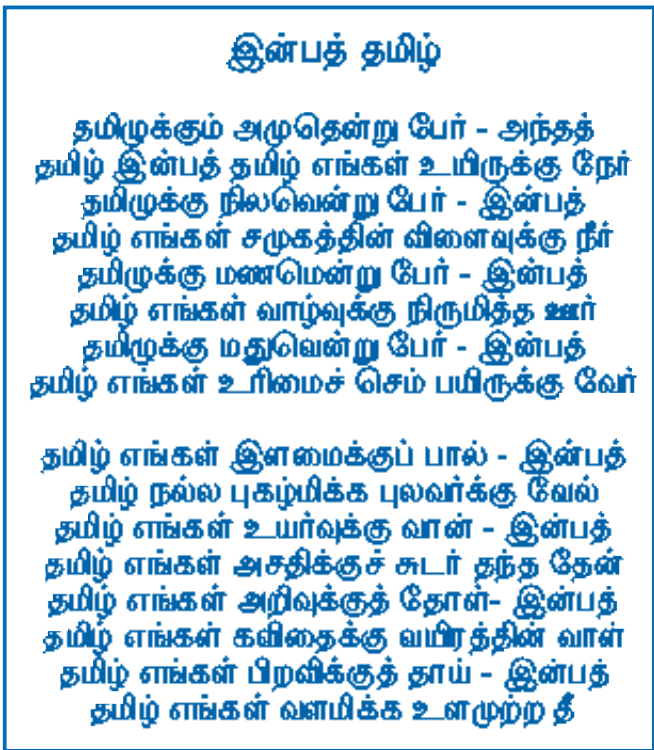
Écritures du monde

Le développement de l'Internet -et tout particulièrement celui du courrier électronique et du web- a rendu plus aiguë que jamais la question de l'échange mondial des textes dans les langues et écritures actuellement en usage dans le monde.

Pendant longtemps les utilisateurs ont du se contenter de textes en alphabet latin de base (sans aucune lettre avec signes diacritiques) tout juste capable de noter correctement l'anglais, le swahili, le bahasa indonesia et... le latin. Cet alphabet est conforme au code ISO 646, plus connu sous sa variante américaine ASCII. Puis sont apparus d'autres codages permettant de représenter différentes écritures alphabétiques comme ceux couverts par les normes ISO 8859. Un véritable progrès était dès lors accompli puisque ces codages permettaient à la fois la compatibilité avec l'ASCII et la possibilité de traiter les langues d'Europe de l'Ouest et du Centre, le grec, le russe, l'hébreu, l'arabe, etc... Les écritures d'origine indienne n'ont



Écriture cyrillique. Évangile d'Ostromir (1056) Ed. 1883, St Pétersbourg. Bibliothèque de l'INALCO



Écriture tamoule. Poème de Bharathidasan (XX^e s) : "Tamoul, source de bohnour"

pas été oubliées puisqu'une norme ISCII été développée en Inde. D'autres codages existent aussi pour le thaï. Enfin les écritures "idéographiques" d'Extrême-Orient ont été dotées de codes étendus spécifiques pour le chinois, le japonais et le coréen.

Pourquoi, à l'usage, cette situation s'est-elle révélée insatisfaisante ? Les caractères sont généralement codés sur un octet (8 bits) c'est à dire par des nombres compris entre 0 et 255. Pour les écritures extrême-orientales deux octets (16 bits) sont utilisés soit des nombres allant de 0 à 65535. Au décodage,

lors de la lecture, il existe donc une ambiguïté. Pour la lever il est nécessaire de doter le texte d'informations indiquant le jeu de caractères utilisé. Malgré l'existence d'une norme (ISO 2022) qui prend en compte de telles contraintes, cette méthode n'a pas été très utilisée.

La seule solution cohérente était d'utiliser un codage universel permettant de doter chaque caractère de chaque écriture, d'un code unique sur 16 bits. Le consortium de sociétés informatiques Unicode et l'ISO l'ont mis en oeuvre. Un programme plus vaste de codage sur 32 bits a même été lancé. C'est l'objet de la norme ISO 10646.

Pour la première fois, il est possible d'envisager la diffusion de textes numériques multilingues où toutes les écritures sont traitées sur un pied d'égalité. Toutefois, si cette codification existe, les systèmes d'exploitation, les polices de caractères, les méthodes de saisie, les différents visionneurs de texte (traitement de texte, navigateurs web, etc.) ne l'ont que très partiellement intégrée.

Le site "Écritures du monde" a été créé pour faire le point sur l'état d'avancement de ces travaux. Il a pour but de présenter les différentes écritures, leurs aspects historiques et géographiques, leurs grandes structures et leur informatisation dans le cadre ISO 10646/Unicode.

La première version du site présente une écriture de chaque type : alphabétique (cyrillique), alphabétique consonnantique (arabe), néo-syllabique indien (tamoule), "idéographique" (chinoise) et une néo-écriture récente (inuktitut).

Écritures du monde : <http://www.culture.fr/edm/>

Michel Bottin
Département de l'organisation et des systèmes d'information
Direction de l'administration générale
Ministère de la culture et de la communication
michel.bottin@culture.fr

La documentation numérique au Ministère de la culture et de la communication
Journée d'étude du 19 Novembre 1999

La Direction de l'administration générale (Mission de la recherche et de la technologie et Département de l'organisation et des systèmes d'information) organise à la Bibliothèque nationale de France une journée d'étude interne destinée à faire le point sur le plan de numérisation du ministère lancé en 1996 et à réfléchir aux nouvelles orientations pour 2000-2001.

Inscriptions (réservées aux agents du ministère impliqués dans le plan de numérisation):

Mission de la recherche et de la technologie
3 rue de Valois 75042 Paris Cedex 01
Tél: 01 40 15 80 45
Mél: mrt@culture.fr

Actualité de l'Internet culturel

Le Guide de l'Internet culturel compte de nouvelles entrées : "Bibliothèques numériques", "Cultures dans la ville", "Espaces culture multimédia", "Langues régionales de France".

Accessible sur le serveur du Ministère de la culture et de la communication, ce répertoire signale plus d'un millier de sites web.

De A comme *Archéologie jusqu'à V comme Villes et régions de France*, en passant par *Bibliothèques*, *Bande dessinée*, *Cinéma*, *Culture scientifique et technique*, *Droit d'auteur*, *Histoire de l'art*, *Multilinguisme*, *Musique*... 50 rubriques permettent de se repérer parmi les sites web artistiques, culturels et scientifiques.

Elles font l'objet de mises à jour constantes pour suivre l'évolution de l'internet francophone.

Les professionnels de la culture y trouveront des pages spécialisées, des répertoires de ressources, des bases de données, des listes de discussion professionnelles. L'ensemble des internautes y découvriront une sélection de sites phares dans les domaines de la création et du patrimoine ainsi que des actualités culturelles.

<http://www.culture.fr/culture/int/>

Multilinguisme et Internet

Deux publications électroniques de la collection "Grands sites archéologiques" viennent d'être traduites en langue arabe : le parcours "L'archéologie sous les mers" qui décrit de nombreuses épaves du littoral méditerranéen ainsi que la présentation des fouilles françaises à Thèbes (Egypte) sur les monuments d'éternité de Ramsès II. En raison des problèmes de codage des caractères arabes (voir article sur les "Ecritures du monde"), les sites en arabe ne sont lisibles qu'avec le navigateur Internet Explorer Version 5.

La Mission de la recherche et de la technologie poursuit la mise en ligne de versions multilingues des parcours archéologiques qu'elle publie : le site web sur la grotte de Lascaux est maintenant traduit en anglais, allemand et espagnol, celui sur la ville antique de Vienne est désormais accessible aux internautes anglophones.

L'Archéologie sous les mers

Version arabe

<http://www.culture.fr/culture/archeosm/ar>

Version française

<http://www.culture.fr/culture/archeosm/archeosm.htm>

Les monuments d'éternité de Ramsès II

Version arabe

<http://www.culture.fr/culture/arcnat/thebes/ar/>

Version française

<http://www.culture.fr/culture/arcnat/thebes/fr/>

Lascaux

<http://www.culture.fr/culture/arcnat/lascaux/fr/>

Vienne antique

<http://www.culture.fr/culture/arcnat/vienne/fr/>

LES LANGUES

Un bouquet de langues

En Avril 1999, Bernard Cerquiglini a remis au ministre de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie et à la ministre de la culture et de la communication un rapport sur "Les langues de la France".

Le gouvernement nous a confié une mission qui concernait les savants et non les militants. Elle revenait à confronter ce que la linguistique sait des langues effectivement parlées sur le territoire de la République avec les principes, notions et critères énoncés par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Quel que soit le destin politique de cette Charte en France, la préparation du Rapport (1) a fait apparaître des faits qu'il convient de rappeler.

Le patrimoine linguistique de la France, est des plus riches.

Dossier



Concarneau : Les marchands de sabots. Service historique. Musée national des arts et traditions populaires. Droits réservés

Le balayage systématique du territoire de la République (métropole, départements et territoires d'outre mer) aboutit à une liste de 75 langues (2).

Cette liste regroupe, il est vrai, des idiomes de statut sociolinguistique très divers. Entre les créoles, langues régionales sans doute les plus vivantes, essentiellement parlées, pratiquées maternellement par plus d'un million de locuteurs, et le bourguignon-morvandiau, langue essentiellement écrite et que n'utilisent plus que quelques personnes, sans transmission maternelle au nourrisson, les divers cas de figure prennent place. On insiste sur la présence ou l'absence d'une forme écrite (norme linguistique, orthographe, littérature, etc.) pour chaque idiome considéré. L'enseignement scolaire, en effet, requiert d'une part l'existence d'une version écrite de la langue. Celle-ci doit être établie ; l'exemple du créole est éclairant : la description scientifique, certes bien avancée, précède néanmoins, sans doute de beaucoup, l'établissement d'une norme écrite commune. L'enseignement d'autre part est parfois conduit à opérer des disjonctions. Ainsi, de même que l'alsacien a pour forme écrite (et scolaire) l'allemand standard, on

peut être amené à penser que l'arabe dialectal parlé en France a pour correspondant écrit l'arabe commun (celui de la presse, de la radio et de la télévision), qui n'est la langue maternelle de personne. Enfin, le nombre de langues "sans territoire", pour reprendre le terme assez discutable (le territoire d'une langue est le cerveau de ceux qui la parlent) de la Charte est frappant : le berbère et l'arabe dialectal, le yiddish, le romani chib et l'arménien occidental sont communément parlés en France (ou pratiqués, si l'on ajoute la langue des signes). Ce qui invite à prendre quelque distance avec la territorialisation des langues que la Charte privilégie.

Une telle inscription géographique, qui semble évidente pour certains idiomes (basque, alsacien, corse, etc.), n'en reste pas moins discutable. Elle est mise à mal par la réalité sociolinguistique, qui rappelle que la mobilité sociale contemporaine est telle que l'on parle les différentes langues "régionales" un peu partout. Le créole est une réalité linguistique bien vivante de la région parisienne. Elle s'oppose en outre aux principes républicains français, qui tiennent que la langue, élément culturel, appartient au patrimoine national ; le corse n'est pas propriété de la région de Corse, mais de la Nation. Le rayonnement de la langue française, langue de la citoyenneté, parlée aujourd'hui par tous et partout, est tel que l'on proposera la seule dichotomie suivante : le français d'une part, langue de la République, les langues minoritaires, de statut divers.

Cet ensemble constitue le patrimoine linguistique de la France. Il convient de le protéger, comme tout autre patrimoine, en conservant sa pratique,

en favorisant son illustration. Mais il importe également de le décrire. Le retard en ce domaine est notable, si l'on pense aux autres domaines patrimoniaux. La connaissance de nombreuses langues que parlent des citoyens français est parfois très faible. Suggérons que la France se donne l'intention et les moyens d'une description scientifique de ses langues, aboutissant à une publication de synthèse. La dernière grande enquête sur le patrimoine linguistique de la République, menée il est vrai dans un esprit assez différent, fut celle de l'abbé Grégoire (1790-1792).



Pâtres de la Vallée d'Aran.
Exposition "Bergers de France". Cliché : Service historique.
Musée national des arts et traditions populaires.

Bernard Cerquiglini
Directeur de l'Institut national
de la langue française (C.N.R.S.)

Le rapport de Bernard Cerquiglini est disponible sur le site Internet de la Délégation générale à la langue française : <http://dglf.culture.fr>

NOTES

1- Bernard Cerquiglini, Les langues de la France. Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la culture et de la communication. Paris : Délégation générale à la langue française, 1999.

2- Les pays européens qui ont retenu le plus grand nombre de langues régionales ou minoritaires sont l'Allemagne (sept : danois, haut sorabe, bas sorabe, frison septentrional, frison sâtera, bas allemand, rom) et la Croatie (sept : italien, serbe, hongrois, tchèque, slovaque, slovène, ukrainien).

L'observation des pratiques linguistiques en France

Dans le courant de l'année 1998, Mme Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a demandé à la Délégation générale à la langue française (DGLF) de réfléchir à la définition et aux conditions de création d'un Observatoire des pratiques linguistiques. Afin de répondre à cette nouvelle mission, la DGLF a procédé, au cours de l'automne 1998, à de nombreuses consultations, notamment des milieux universitaires et de la recherche spécialisés en linguistique et sociolinguistique.

L'observatoire, cellule de la DGLF a pour mission d'étudier les pratiques linguistiques en France ainsi que les modalités et les effets du contact entre les langues, afin d'apporter des informations utiles pour l'élaboration des politiques sociales, éducatives et culturelles en permettant de prendre en compte les expériences linguistiques des individus et des groupes. Il s'agit de travaux sociolinguistiques sur l'usage actuel du français et des langues utilisées en France.

Après une période de préfiguration, l'Observatoire des pratiques linguistiques a lancé ses premiers travaux au printemps 1999 avec le soutien de la Mission de la recherche et de la technologie. Le premier acte de l'Observatoire a été d'entreprendre simultanément un inventaire des études et des travaux de recherche dans le domaine des pratiques actuelles des locuteurs en France et la réalisation d'une base de données permettant de gérer l'ensemble de ces informations. Cette base de données comprendra la liste des centres de recherche et des autres organismes impliqués dans l'observation des pratiques linguistiques, des informations sur les travaux réalisés et conduits par ces équipes, et la liste des centres de documentation possédant des ressources en ce domaine.

Après consultation des spécialistes du domaine, la Délégation générale à la langue française a lancé par ailleurs, en avril 1999, un appel à propositions sur la description et l'analyse de l'hétérogénéité des pratiques linguistiques sur l'ensemble du territoire national : analyse des variations et description des variétés du français, analyse des variations et description des variétés des autres langues utilisées en métropole et dans les DOM-TOM, situations, nettement circonscrites à un lieu donné, de contacts entre ces langues. Ce premier appel à propositions a permis de soutenir des études sur des thèmes aussi divers que le palikur (langue de Guyane), les pratiques linguistiques des Grenoblois, les pratiques d'adolescents parlant le turc et le français, le répertoire verbal des enfants en situation de jeux, le français de Marseille, etc.

Observer les pratiques linguistiques : enquêtes et corpus.

L'intérêt d'une approche sociolinguistique de la langue réside dans la description et donc la prise en compte non pas d'une langue figée dans une norme idéale et standardisée, mais d'une langue

attestée, d'une langue telle qu'elle est utilisée par ceux qui la parlent, d'une langue "pratiquée". Il est alors possible de mettre en évidence les différentes

(même si les linguistes n'ont pas toujours prêté une oreille attentive et scientifique à celle-ci). Il faut reconnaître que la tâche est plutôt complexe et demande d'avoir recours à une méthodologie très contraignante pour qui veut décrire scientifiquement les pratiques linguistiques : l'enquête de terrain. Les enquêtes déclaratives apportent des informations utiles, notamment sur les représentations psychologiques liées à la langue, mais ne permettent pas une réelle description des pratiques et des expériences des individus. Seules les enquêtes et les enregistrements en situation procurent des corpus apportant des données attestées et incontestables sur des phénomènes linguistiques qui le plus souvent échappent à la conscience des locuteurs eux-mêmes.

Les premières enquêtes linguistiques importantes en France ont été réalisées par correspondance dans les années qui suivirent la Révolution. Tout au long du dix-neuvième siècle des séries d'investigations locales ont eu lieu dans le but de recueillir les patois

avant que l'unification linguistique ne les fasse disparaître. A la fin du dix-neuvième siècle, Gaston Paris plaida pour une enquête qui concernerait toutes les communes du territoire français afin de relever les variations géographiques, supposées fort nombreuses, mais surtout dans le but de recueillir des informations sur le contact des patois avec le français et d'accéder ainsi à une meilleure connaissance de celui-ci. Au même moment l'avancée tech-



La chanson de Maître Amboise in Mireille, Burnand, 1884. Exposition MNATP/BNF: Mireille. Le chef d'œuvre de Mistral dans l'histoire littéraire et dans son cadre provençal. Cliché : Service historique. Musée national des arts et traditions populaires

variétés et les différentes variations de la langue. Même circonscrites au territoire français ces variations sont importantes. Le lexique, la prononciation et la syntaxe sont, par exemple, soumis à des variations régionales, sociales et culturelles. L'ensemble de ces variations n'est pas un phénomène marginal, bien au contraire ce sont les usages et les pratiques qui constituent la langue. Pour les sociolinguistes, la linguistique doit prendre en compte l'hétérogénéité de la langue et doit donc décrire toutes les formes de variations qui ne sont pas d'ordre strictement individuel. A la suite des travaux de William Labov, il a été démontré qu'il existe une variation sociale et une variation stylistique mais également une variation inhérente chez un même locuteur. L'analyse de ces variations est intéressante pour la contribution qu'elle peut apporter à l'étude des structures de la langue et du changement linguistique. Ainsi, grâce à l'observation directe, les signes du changement linguistique ont pu être repérés avant même qu'ils n'apparaissent à la conscience des locuteurs (c'est le cas par exemple de la liaison sans enchaînement décrite par Pierre Encrevé il y a déjà une vingtaine d'années, alors que ce phénomène linguistique échappait à tous, linguistes compris). De plus l'analyse sociolinguistique permet d'étudier la structuration sociale des variations et donne donc des informations sur les groupes sociaux, acteurs de la diffusion de l'innovation linguistique et indicateurs de la direction du changement linguistique. L'analyse et la description des pratiques linguistiques imposent de s'appuyer sur des données attestées recueillies de façons systématiques avec une méthodologie d'enquête sociologiquement contrôlée depuis le choix du terrain, la construction de l'échantillon jusqu'à l'étude qualitative et quantitative des données. L'observation et l'analyse ne sont donc possibles qu'avec la réalisation d'enquêtes complétées par un travail sociologique sur la situation d'enquête.

La volonté d'observer et de décrire les pratiques linguistiques existe depuis longtemps en France



La cueillette in Mireille, Burnand, 1884. Exposition MNATP/BNF: Mireille. Le chef d'œuvre de Mistral dans l'histoire littéraire et dans son cadre provençal. Cliché : Service historique. Musée national des arts et traditions populaires

nologique permit de graver sur rouleau le premier échantillon du français commun. La possibilité fort enthousiasmante de conserver le son ouvrit alors de nouvelles perspectives. Les enquêtes qui suivirent eurent pour but principal de dresser un atlas linguistique de la France en prenant en compte les variétés régionales le plus souvent au détriment des variations sociales et culturelles de la langue. Depuis 1945, les enquêtes linguistiques correspondent à trois motivations le plus souvent distinctes: les atlas linguistiques, les méthodes pédagogiques d'enseignement du français standard et la sociolinguistique.

Dans le cadre de l'Observatoire des pratiques linguistiques récemment créé, la mise en réseau des équipes de recherche

et les informations que fourniront les travaux d'observation et de description de la réalité des pratiques linguistiques devraient permettre de mieux appréhender la richesse d'un patrimoine linguistique et, grâce aux politiques culturelles, sociales et éducatives qui auront pu s'en inspirer, de proposer à chacun les moyens d'une meilleure maîtrise du français, facteur de l'expression de soi et condition du lien social.

Olivier Baude
Chargé d'études à la DGLF



Le dépouillement des cocons in *Mireille*, Burnand, 1884.
Exposition MNATP/BNF: Mireille. Le chef d'œuvre de Mistral
dans l'histoire littéraire et dans son cadre provençal. Cliché : Service historique.
Musée national des arts et traditions populaires

La Délégation générale à la langue française

Successeur du Haut comité de la langue française institué auprès du Premier ministre en 1966, la Délégation générale à la langue française, créée par le décret du 2 juin 1989, a été placée sous l'autorité du ministre chargé de la culture en 1996.

Organisme interministériel, cette délégation a pour mission de veiller à la présence du français, langue de la cohésion nationale, de favoriser son emploi comme langue de communication internationale et de promouvoir le plurilinguisme, garant de la diversité culturelle. Elle anime et coordonne l'action des pouvoirs publics en ce sens et prépare chaque année un rapport au Parlement pour faire le bilan de la situation. Elle veille, en particulier, à l'application des textes sur l'emploi de la langue française, à la présence du français dans les nouvelles technologies, à son usage dans les sciences et dans l'économie, et coordonne les travaux d'enrichissement de la langue française. Enfin, elle assure le secrétariat du Conseil supérieur de la langue française et celui de la Commission générale de terminologie et de néologie placée auprès du Premier ministre. A la demande de la ministre de la culture et de la communication, la DGLF contribue également, depuis environ un an, à la valorisation des langues régionales et à l'observation des pratiques linguistiques en France.

Site Internet de la Délégation générale à la langue française :
<http://dglf.culture.fr>

Le développement des recherches linguistiques en Guyane française

1 - Les langues de Guyane

Inventaire

La Guyane présente un intérêt linguistique exceptionnel. Outre le français, langue officielle, sont aussi parlés :

- le créole guyanais, à base lexicale française
 - six langues amérindiennes, appartenant à trois des grandes familles linguistiques d'Amérique du Sud ; le galibi (ou kalina) et le wayana (famille caribe), le palikur et l'arawak proprement dit ou lokono (famille arawak), le wayampi et l'émérillon (famille tupi-guarani).
 - quatre créoles bushinenge (ou marrons) dont trois, l'aluku (ou boni), le ndjuka et le paramaca sont à base dominante anglaise et très proches linguistiquement et le quatrième, le saramaca, est assez divergent, avec une base anglo-portugaise.
 - des langues d'Extrême Orient, essentiellement le chinois (en majorité sous la forme dialectale méridionale dite hakka) et le hmong : cette dernière langue présente depuis une vingtaine d'années des caractéristiques de territorialisation (dans deux villages pratiquement monoethniques) qui la rapprochent sociolinguistiquement des langues précédemment citées ainsi que des langues régionales de métropole.
 - des langues de migrants récents : portugais brésilien, espagnol, créole haïtien, sranan tongo ou créole surinamien, etc.
- Le créole guyanais, les langues amérindiennes et bushinenge, ainsi que le hmong (de par son caractère "territorialisé") ont toutes les caractéristiques qui définissent les langues régionales de France.

Nouveaux problèmes posés par le plurilinguisme guyanais

Le plurilinguisme guyanais devient un important enjeu social et politique. On assiste en effet à un double mouvement : d'une part, comme sur l'ensemble du continent, l'émergence des revendications à la dignité linguistique et culturelle des populations amérindiennes et bushinenge, qui s'ajoutent à celles plus anciennes des Créoles ; d'autre part, le désarroi du corps enseignant confronté à une situation à laquelle il n'est pas préparé, et contraint d'appliquer des programmes inadaptés, avec comme conséquence un échec scolaire massif (le plus important semble-t-il de toutes les régions françaises).

Il se crée ainsi une convergence d'intérêts pour réclamer une meilleure connaissance du milieu, et un investissement des chercheurs en sciences humaines, avec pour programme : produire des connaissances afin de les mettre au service des acteurs sociaux. Les recherches linguistiques peuvent être utiles à une théorie générale du langage, mais aussi aux collectivités indigènes soucieuses de voir reconnaître l'intérêt de leur langue et de joindre une connaissance explicite à leur compétence implicite. Elles peuvent aussi être utiles au corps enseignant dont beaucoup de membres réclament un accès, pour l'instant quasi-inexistant, aux langues de leurs élèves. Dans le domaine linguistique (si l'on met à part le créole pour lequel existent des documents linguistiques et littéraires) les seuls travaux antérieurs à

1990 étaient en effet une thèse de lexicologie galibi (O. Renault-Lescure), une petite grammaire et un dictionnaire wayampi (F. Grenand), auxquels on peut ajouter de petits fascicules d'alphabétisation élaborés par un instituteur aluku (S. Anelli). Il est clair que les linguistes ne peuvent pas se soustraire à ces nouvelles sollicitations, sauf à laisser le terrain libre au charlatanisme pseudo-scientifique et à la crispation identitaire. Ils doivent y apporter la part de réponse scientifique qui est la leur et produire les connaissances qui manquent sur les langues.

2 - Programme de recherches et d'applications sur les langues de Guyane

Domaine de recherche

L'accroissement souhaité des connaissances concerne toutes les formes linguistiques parlées en Guyane, y compris le français régional : elles sont toutes impliquées et imbriquées dans la dynamique plurilingue, qui par ailleurs est en elle-même un domaine de recherches d'ordre sociolinguistique. À partir de là, le programme est largement tributaire des hasards des recrutements. Il serait cependant souhaitable qu'une priorité soit donnée à l'aspect strictement linguistique (phonologie, morphosyntaxe, sémantique) des langues les moins connues et que les jeunes chercheurs soient orientés, de préférence, vers ce type de travail. A moyen terme, une communauté d'une douzaine de linguistes guyanistes serait à même de produire les connaissances nécessaires.

Situation en 1999

L'idée d'une recherche systématique en linguistique guyanaise est arrivée à maturation à partir d'une double volonté, celle du CELIA (Centre d'études des langues indigènes d'Amérique, aujourd'hui UMR 7595 du CNRS associée à l'Université de Paris 7 et à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales-INALCO) et celle du centre local de l'IRD (Institut pour la Recherche et le Développement, ex. ORSTOM). C'est le centre IRD de Cayenne qui fournit l'infrastructure du groupe de recherche, sous l'intitulé *Langues de Guyane : recherche, éducation, formation*. Sa capacité d'investissement était en 1999 de quatre chercheurs "seniors", et deux chercheurs "juniors". En outre, un certain nombre d'étudiants avancés présentent les compétences et le profil nécessaire à de futurs chercheurs.

Production dans le domaine linguistique

En 1997 et 1998 trois productions ont vu le jour :

- la mise au point d'une normalisation orthographique du kalina
- la parution d'un Manuel de langue arawak
- une publication légère (40 pages) dans la série *Chantiers Amerindia: Eléments de grammaire émerillon*.

Dans les prochaines années, on pourra attendre:

- des publications, dans les collections et revues de linguistique. Un numéro spécial de la revue *Amerindia* sera consacré aux langues de Guyane
- des publications à finalité pédagogique : ouvrages scolaires, grammaires, dictionnaires, manuels d'auto-apprentissage à l'usage des non-locuteurs
- des propositions, menées en concertation avec les communautés elles-mêmes, pour assurer le passage à l'écrit de ces langues à tradition orale

- un cédérom "langues de Guyane" permettant une approche contrastive et divertissante de la diversité linguistique guyanaise
- une enquête sur la langue palikur qui sera lancée en 2000 avec le soutien de la Délégation générale à la langue française
- des publications dans les différentes langues (recueils de textes de tradition orale ou création d'auteurs indigènes), avec l'appui du Ministère de la culture et de la communication. Un petit corpus existe d'ailleurs déjà en créole guyanais, langues amérindiennes ou bushinenge. On prévoit pour 2000 la publication de *Siliko*, conte kalina.

Formation

Les chercheurs et enseignants-chercheurs participant au projet doivent pouvoir répondre aux besoins de formation qui apparaissent sur place. Dans ce cadre, les opérations suivantes sont menées depuis 1997:

- interventions ponctuelles dans des sessions de formation permanente des enseignants
- "Journées de l'IUFM" (Institut universitaire de formation des maîtres), dont le but est de préparer les futurs enseignants du primaire à la rencontre avec leur terrain d'exercice
- formations de médiateurs bilingues. Il s'agit d'aides-éducateurs recrutés dans le cadre du plan emploi-jeunes. Deux sessions de formation de deux semaines ont déjà eu lieu en 1998 et 1999, à l'intention d'une vingtaine de stagiaires bushinenge, amérindiens et hmong



Ecole élémentaire de Taluwen-Twenké. Haut-Maroni. Guyane française. Photo Eric Plouquin

- une intervention universitaire sur le campus de Cayenne est prévue à partir de la rentrée 1999 sous la forme d'une UV de linguistique, orientée vers la situation guyanaise, dans le cadre du second cycle de lettres. Une intervention plus soutenue de formation de niveau maîtrise et DEA est à l'étude.

Dimension internationale

La position géographique de la Guyane en fait "une tête de pont" de la France et de l'Union européenne en Amérique du Sud, et les relations entre la Guyane et ses voisins sont destinées à se développer. On peut imaginer en particulier que se développe sur la Guyane un potentiel de recherche qui constitue pour les pays voisins un interlocuteur et une force d'attraction. Ajoutons que les langues amérindiennes (sauf l'émerillon) sont transfrontalières avec le Surinam et le Brésil, et les langues bushinenge avec le Surinam.

L'IRD (et donc les chercheurs du CNRS qui lui sont associés) est impliqué dans un accord de *coopération avec le CNPq* ("Centru

nacional des quisas" brésilien intitulé *Coopération régionale en linguistique amazonienne : recherche, éducation, formation sur l'axe Cayenne-Belém*.

Au-delà des relations franco-brésiliennes, c'est vers l'ensemble des pays amazoniens (et en particulier le Surinam voisin) que doit s'établir une coopération. F. Queitxalos et O. Lescure ont été les coordinateurs en 1996 d'une conférence internationale intitulée *Les langues amazoniennes dans la science et les sociétés*, réunissant à Belém des représentants (linguistes, anthropologues, éducateurs, responsables des ministères et représentants des collectivités indigènes) des neuf pays amazoniens (France, Surinam, Guyana, Venezuela, Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie, Brésil). Les actes, coédités par le Musée Goeldi sont en cours de publication avec le titre "*As linguas amazonicas hoje*." Cette conférence est prolongée par une structure de coordination : le réseau LINDA, qui publie un bulletin d'information sur support électronique.

Le Centre colombien d'études en linguistique indigène, forme institutionnelle actuelle de l'expérience de recherche et de formation menée en Colombie (voir plus haut) représente un partenaire important de par ses origines (des chercheurs du CELIA) et le modèle qu'il représente. L'idée d'une formation en alternance (cours en milieu universitaire et enquête de terrain) est certainement applicable au contexte guyanais, quoique sur une échelle plus modeste en nombre de linguistes. Les expériences d'enseignement bilingue



Enfants wayana à Taluwen-Twenké. Haut Maroni. Guyane française.
Photo Marie Fleury. Museum national d'histoire naturelle

menées en Colombie (ainsi qu'au Brésil), mettent en évidence le caractère positif de l'introduction des langues vernaculaires dans l'enseignement et constituent un sujet de réflexion pour la Guyane.

Michel Launey
Linguiste
Professeur à l'Université de Paris VII

Colloques

Ptolémée 99

Forum des solutions pour le développement des musées et expositions

9-10 Novembre 1999, Paris

Renseignements :

Ptolémée

56 rue des Petites Ecuries

75010 Paris

Tél : 01 47 70 45 80

Fax : 01 47 70 46 10

Site Toile : <http://ptolemee.com>

Le patrimoine historique comme source de richesse

Colloque international sur le tourisme culturel organisé par la Fondation du patrimoine historique de Castilla et Léon

10-12 Novembre 1999, Valladolid (Espagne)

Renseignements :

Luis Cesar Herrero Prieto

Departamento de Economía

Aplicada

Universidad de Valladolid

Paseo Prado de la Magdalena s/n

47005 Valladolid

Tél : 34 983 423577

Fax : 34 983 423056

Mél : herrero@tita.emp.uva.es

Autres pas

11-14 Novembre 1999, Fontvieille

Renseignements :

Le Mas de la danse

47 rue de la Tour

13990 Fontvieille

Tél et Fax : 04 90 54 72 74

L'image scientifique, de l'argentique au numérique

Le 17 Novembre 1999, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) organise, dans ses locaux, une journée sur "L'image scientifique, de l'argentique au numérique".

Principalement destinée aux scientifiques, aux administrateurs de banques d'images, aux producteurs d'images et aux iconographes, cette journée réunira dix experts qui aborderont les interrogations d'ordre technique, juridique et épistémologique que pose le numérique.

Un forum de discussion sur Internet sera ouvert à cette occasion.

Renseignements :

Danièle Cavanna

IRD

Délégation à l'information

et la communication

213 rue La Fayette

75010 Paris

Tél : 01 48 03 78 70

Bibliothèque bleue et littératures de colportage

12-13 Novembre 1999, Troyes

Renseignements :

Bibliothèque municipale à vocation régionale de Troyes

Colloque "Bibliothèque bleue"

1 rue Chrestien de Troyes

BP 2014

1010 Troyes Cedex

Tél : 03 25 70 40 10

Fax : 03 25 81 05 45

Mél : bmvrtroyes@wanadoo.fr

2^e Conférence internationale sur la conservation du papier et des photographies

16-18 Novembre 1999,

La Havane (Cuba)

Renseignements :

Archivo nacional de Cuba

Compostela 906 esq. San Isidro

La Habana Vieja 10100 Cuba

Tél : (537) 629470/636489

Fax : (537) 338089

Mél : arnac@ceniai.inf.cu

Affaires culturelles et territoires

Journées d'étude organisées par le

Comité d'histoire du Ministère de

la culture et de la communication

25-26 Novembre 1999, Paris

Renseignements :

Geneviève Gentil

Comité d'histoire du Ministère de la

culture

2 rue Jean Lantier

75001 Paris

Tél : 01 40 1579 16

Fax : 01 40 15 79 99

Mél : comitehistor@culture.fr

Journées archéologiques d'Ile-de-France

27-28 Novembre 1999, Paris

Renseignements :

Direction régionale des affaires

culturelles d'Ile de France

Service régional de l'archéologie

6 rue de Strasbourg

93200 Saint-Denis

Tél : 01 48 13 14 50

Fax : 01 48 13 01 70

Education aux risques : santé, sécurité, environnement

XXII^{es} Journées internationales sur la

Communication, l'Education et la

Culture scientifique et technique

20-25 Mars 2000, Chamonix

Renseignements :

Daniel Raichvarg

G.H.D.S.O.

Bât. 407

Université Paris Sud

91405 Orsay Cedex

Tél : 01 69 15 78 25

Fax : 01 69 15 43 98

Mél : daniel.raichvarg@ghdso.

u-psud.fr

L'Europe

125^e congrès national des sociétés
historiques et scientifiques

10-15 Avril 2000, Lille

Renseignements :

Comité des travaux historiques

et scientifiques

Ministère de l'Education nationale,

de la recherche et de la technologie

125^e congrès

1 rue Descartes

75005 Paris

Tél : 01 46 34 47 57 ou 01 46 34 47 78

Fax : 01 46 34 47 60

Mél : congres.cths@education.gouv.fr

Instruments pour demain : le conservation et la restauration des instruments de musique

15-16 Juin 2000, Limoges

Renseignements :

SFIIC

29 rue de Paris

77420 Champs-sur-Marne

Tél : 01 60 37 77 97

Fax : 01 60 37 77 99

Mél : sfiic@lrhm.fr

Séminaire

Devenir des musiques électroacoustiques face au multimédia, à l'interactivité et aux autres arts

Séminaire organisé par le Cdmc,

l'INA-GRM sous la direction de Jean-

Baptiste Barrière

- 17 Novembre 1999 : Points de repères sur l'interactivité et la générativité en musique

- 7 Décembre 1999 : Création musicale, multimédia et pédagogie de la musique

- 11 Janvier 2000 : Musique et littératures génératives

- 1^{er} Février 2000 : Le multimédia dans le champ musical : analyse de quelques productions

- 22 Mars 2000 : Autour du spectacle Sweet Memories du Groupe Dump Type

- 4 Avril 2000 : Le théâtre du son : autour de "64", oratorio pour acteurs

- 9 Mai 2000 : Enseignement et création : points de vue croisés d'un plasticien et d'un musicien

- 6 Juin 2000 : Installations interactives, réalité virtuelle et métamorphoses du son.

Renseignements :

Cdmc

16 Place de la Fontaine aux Lions

75019 Paris

Tél : 01 47 15 49 83

Généralités

L'image dans la science

Alliage n°39 , été 1999, 85F.

Diffusion : Editions du Seuil

Archéologie

Lattara 12

Recherches sur le quatrième siècle avant notre ère à Lattes

Sous la direction de *Michel Py*

Lattes, Edition de l'Association pour

la recherche archéologique en

Languedoc oriental, 1999, 680p., 330F.

Diffusion :

Librairie archéologique

BP 10

34530 Montagnac

Tél : 04 67 24 02 48

Fax : 04 67 24 14 39

Mél : librarch@club-internet.fr

Les Olmèques

Par *Caterina Magni*

Paris, Editions Artcom', 1999, 110F.

Archives

Les instruments de recherche dans les archives

Par *Christine Nougaret*

Paris, La Documentation française/

Direction des archives de France,

1999, 259p., 130F.

Correspondance consulaire des ambassadeurs de France à Constantinople. 1668-1708

Inventaire analytique des articles

A.E. B 1 376 à 385

Par *Raïa Zaimova*

Paris, Centre historique des Archives

nationales, 1999, 275p., 300F.

Système descriptif de l'architecture

Sous la direction de *Monique Chatenet*

et *Helène Verdier*

Paris, Editions du patrimoine, 1999, 298p.,

90F.

Cet ouvrage s'inscrit dans la série des principes et méthodes qui fondent la démarche de l'Inventaire général. Ce système descriptif fait suite aux deux précédentes versions de 1977 et 1989. Il sert de mode d'emploi pour la rédaction des notices de la base Architecture, devenue en 1994 la base Mérimée. Il constitue le premier volet d'un ensemble qui doit comprendre la publication d'un *Thesaurus de l'architecture*.

Patrimoine

Le musée et les cultures du monde

Actes de la table ronde des
9 et 10 Décembre 1998
Coordonné par *Emilia Vaillant* et
Germain Viatte
Paris, Ecole nationale du patrimoine,
1999, 340p., 140p.
Diffusion:
Ecole nationale du patrimoine
117 Boulevard St Germain
75006 Paris
Tél: 01 44 41 16 41
Mél: info@enp.fr

Ethnologie

La Fure, une vallée singulière

Par *Jean-François Parent*
Grenoble, La Pensée Sauvage, 1999,
256p., 180F.

La culture des sentiments

L'expérience télévisuelle
des adolescents
Par *Dominique Pasquier*
Paris, Editions de la Maison des
sciences de l'homme, 1999, 232p.,
120F.

Carrières d'objets

Sous la direction de *Christian
Bromberger* et *Denis Chevallier*
Paris, Editions de la Maison des
sciences de l'homme, 1999, 264p.,
125F.

Authentique ?

Terrain n° 33, Septembre 1999
Paris, Ministère de la culture et
de la communication, 90F.
Diffusion : CID

Communication

Les entretiens publics en France

Analyse conversationnelle
et prosodique
Par *Jacqueline Léon*
Paris, CNRS, 1999, 288p., 180F.

Les oies du Capitole ou les raisons de la rumeur

Par *François Reumaux*
Paris, CNRS, 1999, 232p., 140F.



Confluent de la Fure et du Reaumont.
Papeterie B.F.K. Roue hydraulique. Fin XIX^e siècle.
in "La Fure, une vallée singulière"

L' "expert" à la télévision

Traditions électives et légitimité
médiatique
Par *Yves Chevalier*
Paris, CNRS, 1999, 144p., 100F.

Nouvelles technologies

Compréhension automatique de la parole spontanée

Par *Wolfgang Minker*
Paris, L'Harmattan, 110F.

Le multimédia en Aquitaine

Annuaire des industriels de
l'information et de la communi-
cation
Edition 1999-2000, 45F.
Diffusion :
Aquitaine multimédia
Cité Mondiale
33074 Bordeaux Cedex

Sciences au Sud

L'Institut de recherche pour le développement (IRD) vient de publier le premier numéro de son nouveau journal **Sciences au Sud** issu de la fusion des deux anciens supports d'information de l'ORSTOM, sa lettre mensuelle interne et sa revue trimestrielle externe. Conçu comme une tribune d'échanges et de débats sur la science dans les pays en développement, **Sciences au Sud** présente la vie scientifique de l'IRD (recherche, valorisation, ressources...) et ouvre ses colonnes à l'ensemble des partenaires de l'Institut.

Sciences au Sud
IRD

213 rue La Fayette
75480 Paris cedex 10
Tél : 01 48 03 77 77
Fax : 01 48 03 08 29

Sur Internet

- la Mission de la recherche et de la technologie : <http://www.culture.fr/culture/mrt.htm>
- le Réseau de la recherche (rapports des conseils, personnels, moyens, actualité, avis de vacances et de concours, programmes de numérisations, rapports de recherches, etc) : <http://www.culture.fr/culture/mrt/mrt.htm>

